



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Route solaire

Question écrite n° 22203

Texte de la question

M. Emmanuel Maquet attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur le tronçon d'un kilomètre de la départementale 5 recouvert de panneaux photovoltaïques. Inaugurée en 2016, la « route solaire » avait à l'époque coûté 5 millions d'euros, pour une production électrique presque 5 fois inférieure à une surface équivalente de panneaux photovoltaïques installés sur un toit. C'est ainsi que la production électrique du tronçon de panneaux photovoltaïques est passée de 78 397 kWh en 2017 (à peine la moitié de ce qui était attendu) à 37 900 kWh depuis janvier 2019. Aujourd'hui, les panneaux solaires installés sur la route se décollent. De plus, le revêtement génère tant de bruit pour les riverains que la vitesse de circulation a dû être abaissée à 70 km/h. Il arrive que des orages fassent disjoncter la route. À six mois de la fin du contrat de garantie qui lie la collectivité locale à la filiale à l'origine du projet, le flou est total quant à l'avenir des panneaux. Reste toutefois une certitude, celle du maintien de subventions locales malgré les aberrations de l'équipement. C'est ainsi qu'à la mi-juin 2019, une fresque de 30 000 euros a été dessinée sur le tronçon. Le développement des énergies renouvelables doit se faire dans un souci d'efficacité écologique mais aussi de respect de l'argent public. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser la stratégie du Gouvernement quant aux aides publiques accordées à cette installation.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Maquet](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22203

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2019](#), page 7300

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)